

Avec "ReSanté-vous", le Département lance la Tournée 2022 "Ma Maison A'Venir" jeudi 22 septembre depuis Saint-Georges d'Oléron  
**AU PROGRAMME : 11 ÉTAPES DANS 11 COMMUNES DE LA CHARENTE-MARITIME !**

## Ma Maison A'Venir

Des idées pour bien vieillir chez Moi !



### LES DATES DE LA TOURNÉE 2022 ➤

### PLUS D'INFOS

Après de ReSanté-Vous

- 05.49.52.24.17
- [contact@resantevous.fr](mailto:contact@resantevous.fr)
- [mamaisonavenir.fr](http://mamaisonavenir.fr)

## LE DISPOSITIF "MA MAISON A'VeNIR" REPART EN TOURNÉE EN CHARENTE-MARITIME AVEC LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT !

Depuis 2017, le Département soutient "Ma Maison A'Venir", appartement témoin mobile constituant un outil pédagogique itinérant de sensibilisation sur l'aménagement de l'habitat et sur les aides techniques existantes, à destination des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie.

L'année dernière, le véhicule de l'entreprise solidaire d'utilité sociale "ReSanté-Vous" a sillonné les routes du Département au fil d'une vingtaine d'étapes. L'objectif de cette tournée est de sensibiliser les seniors résidant en Charente-Maritime à l'adaptation de leur logement, de faire connaître les possibilités d'aménagement, et de permettre aux visiteurs d'essayer les aides techniques pour en comprendre l'usage au quotidien.

Ainsi, le Département a investi cette année 27 800€ dédiés à l'organisation de la tournée qui comptera en 2022 onze journées de sensibilisation.

Jeudi 22 septembre 2022	Saint-Georges d'Oléron	Marché de Chéray	de 10h à 13h00 et de 14h00 à 17h
Mardi 11 octobre 2022	La Rochelle	Place de Verdun	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mercredi 12 octobre 2022	Rochefort	2 Avenue Marcel Dassault	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Lundi 17 octobre 2022	Royan	66 Boulevard de la marne (Centre socioculturel)	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mardi 18 octobre 2022	Pons	Parking de la pharmacie Mesnard	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mercredi 19 octobre 2022	Vénérand	Place à côté de la mairie et de la salle municipale	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jeudi 20 octobre 2022	Aulnay-de-Saintonge	Place Aristide Briand	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jeudi 17 novembre 2022	Ciré d'Aunis	Rue des écoles - Parking de la salle des sports	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Vendredi 18 novembre 2022	Surgères	Lieu à préciser	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mardi 06 décembre 2022	Saujon	La Salicorne - 2 Route de l'illatte	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mercredi 07 décembre 2022	Marennes	Lieu à préciser	de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Créée depuis 2007, ReSanté-Vous, entreprise solidaire d'utilité sociale localisée à Poitiers, est spécialisée dans les approches non médicamenteuses et inclusives en gérontologie. Son équipe pluridisciplinaire et itinérante est composée de professionnels de santé et de psychologues qui proposent un ensemble de prestations dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées en perte d'autonomie vivant à domicile et en institution.

## MA MAISON À'VENIR ... UN PROJET INNOVANT

Aujourd'hui, on estime que **25% des personnes âgées de 80 ans et plus** qui vivent à domicile, souffrent d'une **perte d'autonomie** modérée et 2,5% d'une **dépendance forte**. D'autre part, 62% des 450 000 chutes enregistrées chez les plus de 65 ans surviennent à domicile et représentent la 1<sup>ère</sup> cause de décès accidentel.

Depuis plusieurs années, des mesures législatives et financières ont été mises en place pour favoriser l'adaptation des logements à l'avancée en âge de leurs occupants, en parallèle des programmes de sensibilisation.

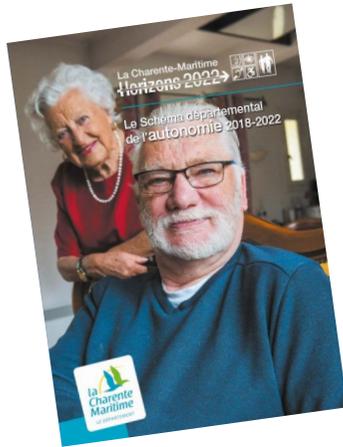
Ainsi pour sensibiliser les personnes âgées et les professionnels des territoires à l'adaptation des logements, un appartement mobile et « fictif » de 25m<sup>2</sup>, sillonnera nos campagnes.

**5 pièces ont été reconstituées** (une entrée, une cuisine, un salon, des sanitaires et une chambre) dans un camion extensible. Ainsi, il a pour objectifs de :

- **Sensibiliser les personnes âgées du Département sur l'adaptation de leur habitat et la prévention de leur autonomie,**
- **Faire connaître les possibilités d'adaptation et/ou d'aménagement,**
- **Permettre aux visiteurs d'essayer les aides techniques pour en comprendre l'usage au quotidien,**
- **Créer du lien entre professionnels et personnes âgées.**

Plus d'infos en ligne - [mamaisonavenir.fr/](http://mamaisonavenir.fr/)





## AMÉLIORONS LA QUALITÉ DE VIE DE NOS AÎNÉS

Le Département est chaque jour aux côtés des seniors, il participe au financement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) qui concerne plus de 15 000 bénéficiaires en Charente-Maritime et représente un budget de plus de 70 millions d'euros. Près de 60 % de ce montant est destiné au maintien à domicile des personnes. Le Département participe aussi financièrement à l'amélioration de l'habitat pour nos aînés aux revenus modestes.

## LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE

Le schéma départemental de l'Autonomie 2018/2022 qui détermine la politique départementale en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées arrive à échéance.

Parmi les principales thématiques de ce schéma en cours, il convient de souligner le rôle du Département pour :

- Accompagner le **Bien vivre à domicile**.
- Apporter **des réponses nouvelles** aux besoins d'accompagnement.
- Développer des synergies propices à **l'installation d'une culture de l'autonomie**.

Un travail sur le renouvellement du nouveau schéma départemental de l'autonomie sur les 5 prochaines années est déjà engagé avec :

- **Un travail sur l'état des lieux** des besoins et de l'offre sociale et médico-sociale en direction des personnes âgées et des personnes handicapées.
- Des **propositions d'orientations quantitatives et qualitatives** pour les cinq prochaines années tenant compte des réalités et besoins locaux comme des exigences des textes en vigueur.

La finalisation du schéma est prévue pour la fin du 1er semestre 2023.

Ce dernier sera construit avec les différents partenaires :

- Sur la base de la **concertation**.
- Dans le souci de mobiliser les ressources publiques **avec efficience**.
- **En maîtrisant les dépenses** au regard de l'évolution des besoins sociaux, de la création de nouvelles réponses nécessaires et des politiques nationales obligatoires.



## LES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)



**On recense 56 services autorisés habilités ou non à l'aide sociale, au 1er juillet 2022.**

Il s'agit d'organismes privés ou publics qui interviennent en qualité de prestataires, pour des actions liées à la préservation de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne pour des personnes âgées ou handicapées.

**Cela représente 1 976 167 heures d'intervention en 2021** auprès de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et des services ménagers.

En 2022, et encore plus qu'avant, **le Département accompagne fortement le secteur de l'Aide à domicile** avec :

- **Un financement des mesures de revalorisation salariales des SAAD**

Dans le cadre de l'Avenant 43 de la convention collective de la Branche de l'Aide à domicile :

➢ 8 SAAD = 4 361 180 €\* pour 2022.

Dans le cadre de l'extension du Ségur de la Santé pour les personnels publics :

➢ 21 SAAD = 1 307 000 €\* pour 2022 (1er avril 2022).

*\* Prise en compte dans les hausses tarifaires des SAAD + dotations du Département*

- **Un soutien à l'attractivité des métiers des SAAD**

Financement pour la mise en place de groupes d'analyse de la pratique pour un montant de 4 080 € et des temps de tutorat à hauteur de 85 665 €. Participation au financement de deux forums métiers pour un montant de 6 000 €.

- **Un soutien à la mobilité des intervenants à domicile**

Aide à la création ou développement de flottes de véhicules de services pour les 10 SAAD sous CPOM pour un montant de 530 000 €. Revalorisation des indemnités kilométriques pour les intervenants des 39 SAAD associatifs et publics à hauteur de 240 000 €.

- **La mise en œuvre d'une dotation complémentaire**

Appel à candidature pour les 10 SAAD sous CPOM afin de financer des actions améliorant la qualité du service et les conditions de travail des salariés à compter du 1er septembre 2022.

### ●●● LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Installée en Charente-Maritime **depuis le 11 juillet 2016**, cette instance est **présidée par la Présidente du Département** et sous la vice-présidence du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS). **Elle rassemble, au niveau local, les financeurs de la perte d'autonomie** (caisses de retraites, institutions de retraite complémentaire, Agence Nationale de l'Habitat, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Française, collectivités locales volontaires et Centre Communaux d'Action Sociale...). Ses financements sont délégués par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie au Département. Depuis sa mise en place, la conférence a élaboré un diagnostic du territoire afin de définir les axes et thématiques propres à la **prévention de la perte d'autonomie en Charente-Maritime**.

### Les actions de prévention de la perte d'autonomie



Afin de développer et soutenir des actions de prévention, des crédits spécifiques sont attribués chaque année par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

- D'une part, le concours "forfait autonomie" s'adresse aux résidences autonomie pour le développement d'actions de prévention au sein de ces établissements.
- D'autre part, un concours "autres actions collectives" destiné au financement d'actions collectives de prévention à destination des personnes âgées de plus de 60 et plus, résidents à domicile.

Les différentes actions de prévention doivent avoir pour objectif de favoriser le bien vieillir en informant, sensibilisant ou tendant à modifier les comportements individuels des seniors, en vue d'éviter, de limiter ou de retarder la perte d'autonomie.

#### Principales thématiques de ces actions :

- L'information et la sensibilisation aux aides techniques et l'amélioration de l'habitat.
- La santé globale : nutrition, mémoire, sommeil, activités physiques, bien-être et estime de soi.
- Le lien social et notamment la lutte contre l'isolement.
- Ma Maison À'Venir.
- L'habitat et le cadre de vie.
- Les autres actions collectives dont la sécurité routière, la préparation à la retraite et l'accès aux droits notamment l'accès à l'informatique.

## LES COORDONNATEURS AUTONOMIE

### Un accompagnement des services du Département en Territoire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Département a repris la gestion directe des missions assurées par les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) au sein des Délégations Territoriales, confiées dorénavant aux coordonnateurs autonomie.

Outre leurs missions d'accueil, d'information en direction des personnes âgées, handicapées et de leurs familles, les coordonnateurs autonomie accompagnent les aidants familiaux.



●●● UN ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DU DÉPARTEMENT EN TERRITOIRE ●●●

QUELLES SONT  
LES MISSIONS  
DU COORDONNATEUR  
AUTONOMIE ?

Agent du Département de la Charente-Maritime, il/elle assure des missions d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs aidants.

ORIENTER

Le coordonnateur oriente les personnes âgées, les personnes handicapées et leurs familles vers les services des Délégations Territoriales et les autres dispositifs (Maison Départementale des Personnes Handicapées, Caisse de retraite, partenaires, associations, Plateforme Territoriale d'Appui) afin d'apporter une réponse adaptée à leurs besoins.



COMMENT CONTACTER  
VOTRE COORDONNATEUR  
AUTONOMIE ?

Au sein de chaque Délégation Territoriale, un coordonnateur est à votre écoute. N'hésitez pas à le contacter pour tout renseignement.



LES  
DÉLÉGATIONS  
TERRITORIALES

- 1 **LA ROCHELLE-RÉ AUNIS ATLANTIQUE**  
49, avenue Aristide Briand  
CS 60003  
17076 La Rochelle Cedex 9  
> 05 17 83 44 18  
> 05 17 83 44 19
- 2 **ROCHFORT-AUNIS SUD MARENNES-OLÉRON**  
8, rue Cavellier de la Salle  
17300 Rochefort  
• Secteur Marennes-Oléron :  
> 05 46 85 84 55  
• Secteur Aunis Sud :  
> 05 46 88 15 83
- 3 **SAINTES**  
37, rue de l'Alma - CS 80307  
17107 Saintes Cedex  
> 05 46 97 54 93
- 4 **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**  
12, rue Louis Audouin Dubreuil  
17400 Saint-Jean-d'Angély  
> 05 46 26 29 64
- 5 **HAUTE SAINTONGE**  
Résidence Philippe  
Bâtiment C  
Route de Mosnac - CS 50088  
17503 Jonzac Cedex  
> 05 46 48 90 12
- 6 **ROYAN ATLANTIQUE**  
48, boulevard Franck Lamy  
CS 80200 - 17205 Royan  
> 05 46 39 60 24
- 7 **CCAS DE ROCHFORT**  
SAIA (Service Accueil - Information - Accompagnement)  
29/31, rue du Docteur Pujos  
BP 80262  
17305 Rochefort Cedex  
> 05 46 82 35 25
- 8 **CCAS DE LA ROCHELLE**  
SAIA (Service Accueil - Information - Accompagnement)  
11, rue Bletterie  
17000 La Rochelle  
> 05 46 28 35 35

INFORMER



Information globale sur les différents dispositifs d'aides au maintien à l'autonomie :

- l'accès aux droits (aides financières, démarches administratives et juridiques, carte mobilité inclusion) ;
- le soutien à domicile (ménage, courses, repas...) ;
- l'accueil familial, les différentes structures d'accueil pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées ;
- l'offre de soin ;
- les actions individuelles ou collectives (loisirs, déplacements).

Accueil téléphonique et physique en délégation territoriale.



Vous venez de prendre votre retraite et vous cherchez des occupations ?

Vous ne vous sentez plus en sécurité dans votre maison, vous souhaitez être plus entouré(e), où pouvez-vous vous adresser ?

Votre fils est lourdement handicapé suite à un accident. Comment peut-il être aidé ?

Vous êtes épuisé(e) par la prise en charge de votre père atteint de la maladie d'Alzheimer. Comment pouvez-vous être soulagé(e) ?

ACCOMPAGNER

Le coordonnateur vous accompagne dans les démarches administratives en lien avec les équipes du service autonomie et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

AIDE À LA CONSTITUTION  
DE DOSSIERS

- Sur les aides financières : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), aide-ménagère, Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) ;
- Dossiers techniques et financiers pour l'amélioration de l'habitat.

AIDE À LA RÉALISATION  
DES DÉMARCHES EN LIGNE

- Demande d'admission en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sur l'outil numérique ViaTrajectoire ;
- Formulaire en ligne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

VISITE À DOMICILE

Éventuellement en lien avec le Service Départemental d'Action Sociale.

ACCOMPAGNEMENT  
DES PROCHES AIDANTS

Information sur les dispositifs existants, repérage, aide à la réalisation des démarches et pilotage d'actions individuelles et collectives.

• Toutes les infos : [charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr), rubrique Personnes Âgées



Département de la Charente-Maritime  
85 boulevard de la République - CS 60003  
17076 La Rochelle cedex 9 - Tél. 05 46 31 70 00

[charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)

